Tournois contre le par

Les joueurs ne jouent pas ici les uns contre les autres comme dans le jeu de paris par trous, mais pour ainsi dire „contre le parcours“.
C'est pourquoi, lors de la saisie des scores, vous ne voyez pas les points bruts et nets comme d'habitude, mais vous voyez directement par trou si le joueur a perdu le trou (-), s'il a gagné le trou (+) ou s'il a fait match nul (0).
Dans l'addition, les trous gagnés et perdus sont compensés les uns par les autres. Dans l'exemple suivant, le total se présente ainsi :

- Brut : égalité 7, gagné 2, perdu 9 : 2x gagné moins 9x perdu = -7
- Net : nul 6, gagné 9, perdu 3 : 9x gagné moins 3x perdu = 6



Sur la liste des résultats imposables, voici ce que cela donne :

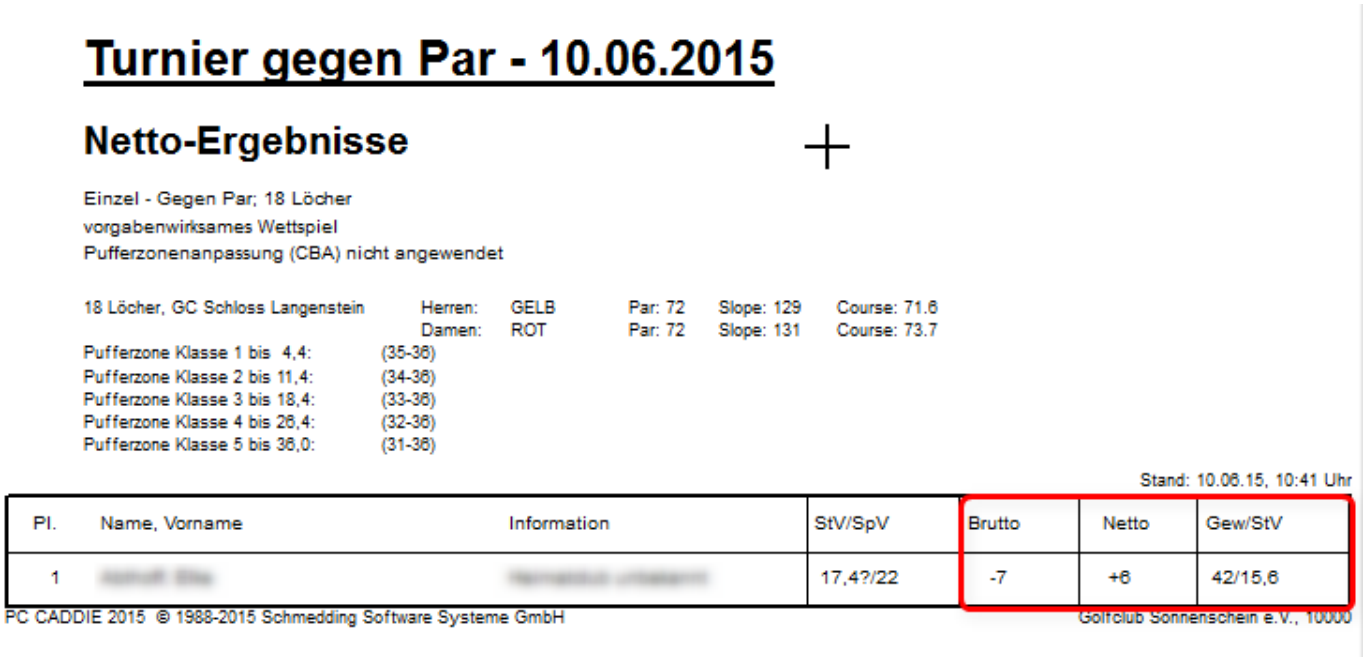

Turnier gegen Par - 10.06.2015

Netto-Ergebnisse

Einzel - Gegen Par; 18 Löcher
vorgabenwirksames Wettspiel
Pufferzonenanpassung (CBA) nicht angewendet

18 Löcher, GC Schloss Langenstein	Herren:	GELB	Par: 72	Slope: 129	Course: 71.6
	Damen:	ROT	Par: 72	Slope: 131	Course: 73.7

Pufferzone Klasse 1 bis 4,4: (35-36)
Pufferzone Klasse 2 bis 11,4: (34-36)
Pufferzone Klasse 3 bis 18,4: (33-36)
Pufferzone Klasse 4 bis 26,4: (32-36)
Pufferzone Klasse 5 bis 36,0: (31-36)

Stand: 10.06.15, 10:41 Uhr

Pl.	Name, Vorname	Information	StV/SpV	Brutto	Netto	Gew/StV
1	[illegible]	[illegible]	17,4?/22	-7	+6	42/15,6

PC CADDIE 2015 © 1988-2015 Schmedding Software Systeme GmbH — Golfclub Sonnenschein e.V., 10000

Les points stableford calculés pour la feuille de base ne sont pas calculés „par trou“ avec la méthode de comptage „contre le par“, mais sont calculés pour cet exemple 36 points plus 6 (6 en haut), ce qui donne 42 points stableford pour ce résultat. Par exemple, si un joueur avait joué un score net de -2, ses points stableford seraient de 36-2 (2 down) = 34 points stableford.

Veuillez également lire les directives et les règles de jeu de votre fédération de golf. Vous trouverez l'explication sur le calcul du stableford en cas d'efficacité des limites pour les tournois contre le par dans le règlement de jeu et les directives de la DGV.

Quatre contre le par

Texte à venir !